La Loutre d'Europe

Lutra Lutra

Classe: Mammifères

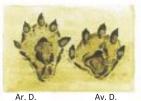
Famille: Mustélidés Ordre: Carnivores



sous des fourrés denses.

Son corps fuselé, son large cou, sa tête aplatie et ses doigts palmés font d'elle une excellente nageuse, tant en surface qu'en plongée. Sa queue large sert de propulseur et de gouvernail.

Les Loutres marquent leur territoire à l'aide de cris, de laissées d'urine ou d'épreintes (crottes en évidence sur un rocher ou un tronc émergé, dégageant une odeur caractéristique de poisson).



Empreintes de Loutre

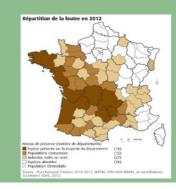
Essentiellement nocturne, la Loutre passe la plus grande partie de son temps dans l'eau (déplacements, pêche, accouplement). Elle se repose la journée dans un terrier, ou dissimulée

La Loutre se nourrit essentiellement de poissons, mais aussi d'amphibiens, d'écrevisses, de mollusques, de petits mammifères, d'insectes... Un individu adulte consomme environ 1 kg de proies par jour, le domaine aquatique lui procurant l'essentiel de sa nourriture.

Caractéristiques: mesure environ 1,10 m queue comprise, pour un poids de 5 à 12 kg.

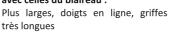
Menaces: historiquement, piégeage et chasse. Aujourd'hui, destruction de ses habitats, pollution, collisions routières, dérangement.

Statut : protégée au niveau national et international ; inscrite sur les listes rouges mondiale (menacé d'extinction) et nationale (en danger).



Attention également :

De ne pas confondre ses empreintes avec celles du blaireau :





Ar. D. Av. D. 4x5 cm 4,5x6,5 cm

Attention de ne pas confondre la Loutre avec :



Nettement plus petit, actif la journée



Herbivore, queue étroite, actif la journée

Que contient le document d'objectifs ?

humaines et préservation de la biodiversité.

Marine FONT - Animatrice Natura 2000 Syndicat Mixte du Pays d'Albret

05 53 97 70 50 - 06 43 75 94 13 n2000.gelise@pays-albret.fr http://gelise.n2000.fr

Le comité de pilotage est l'organe privilégié NON. S'engager dans un contrat Natura

signer un contrat?

de concertation et de débat créé pour 2000 (ou MAEc pour les parcelles agricoles) Approuvé par le Préfet, le document chaque site Natura 2000 par le Préfet pour et/ou dans la charte Natura 2000, ainsi que

Auprès de qui obtenir des informations?

ou les services de l'Etat : DREAL et DDT(M).

Natura 2000 sur la Gélise



Juillet 2016

Edito

Depuis peu Président du comité de bassin de la Gélise, je suis très fier de participer à la préservation du site Natura 2000.

Elu et agriculteur sur la commune d'Andiran, j'avais au départ, comme beaucoup d'autres, peur de Natura 2000. Il y a eu peu de communication et nous l'avons vécu comme une énième mesure réglementaire imposée par l'Etat.

Puis peu à peu, avec le développement de la communication, les Elus, dont moi-même, nous y sommes intéressés. Nous y avons vu le côté positif, et nous avons commencé à prendre les choses en main, via notamment l'élaboration du document d'objectifs en 2009.

Aujourd'hui, j'ai le sentiment qu'il faut changer notre regard sur ce dispositif. Nos actions ont rendu notre territoire important et intéressant vis à vis des milieux naturels, c'est pourquoi nous sommes maintenant dans une zone Natura 2000. C'est un label qui valorise la gestion quotidienne que les riverains (agriculteurs, forestiers...) réalisent depuis des dizaines d'années pour préserver le patrimoine naturel remarquable du bassin versant de la Gélise.

> Jean-Pierre CONSTANTIN Président du Comité Gélise

Dates Clefs

2002 : proposition de classement du site de la Gélise en tant que site d'intérêt communautaire (SIC) au titre de la directive habitats du réseau européen Natura 2000

2004 : désignation officielle du site Natura 2000 de la Gélise en tant que SIC

2009 : désignation du Syndicat Mixte du Pays d'Albret en tant qu'opérateur pour l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB)

2009 : l'élaboration du document d'objectif est confié au bureau d'études ETEN Environnement

2010 : premier comité de pilotage

2013 : validation du document d'objectifs du site Natura 2000 de la Gélise

2015 : le Syndicat Mixte du Pays d'Albret est désigné opérateur pour l'animation du site

2016 : la phase d'animation commence avec l'arrivée d'une animatrice

Questions - Réponses

et formalise les orientations et les mesures DOCOB. Il regroupe toutes les parties démarche volontaire. de gestion à mettre en œuvre sur le site concernées par la vie du site (associations, Natura 2000, en conciliant activités communes, services de l'Etat...).

Quel est le rôle du comité de pilotage ?

Centre Haussmann - 10 place Aristide Briand - 47600 NERAC

En tant que propriétaire, suis-je obligé de animateur du site Natura 2000 de la Gélise,

d'objectifs établit un diagnostic du territoire suivre l'élaboration et la mise en oeuvre du le choix des parcelles, relève d'une

Le Syndicat Mixte du Pays d'Albret,













Le site Natura 2000 de la Gélise, un site cours d'eau

Les contrats Natura 2000



Qu'est-ce qu'un contrat?

L'engagement dans la démarche de préservation d'un habitat ou d'une espèce d'intérêt communautaire est **volontaire**, via la signature de contrats.

Ceux-ci prévoient un programme d'entretien ou de travaux sur 5 ans, donnant droit à une compensation financière relative aux montants engagés ou au manque à gagner dans le cas de changement de pratiques.

Comment s'engager?

La signature d'un contrat passe par la **constitution d'un dossier** détaillant les engagements à tenir, les parcelles concernées, le budget...

Il est conseillé de **prendre contact avec le Syndicat Mixte du Pays d'Albret** qui étudiera la faisabilité de votre projet, établira les diagnostics initiaux ainsi que les cahiers des charges si nécessaire.



Quel type de contrat ?

Différents contrats existent selon l'activité socioprofessionnelle du signataire :

- les **mesures agro-environnementales et climatiques** (MAEC) pour les agriculteurs, qui doivent être demandées en même temps que la déclaration PAC,
- les **contrats forestiers**, pour les professionnels sylviculteurs,
- les **contrats ni-agricoles ni-forestiers**, pour les autres.

Les principaux contrats disponibles sur le site Natura 2000 de la Gélise

- Encourager la restauration, l'entretien, l'équipement des ouvrages hydrauliques de régulation des niveaux d'eau (vannes de vidange, au niveau des seuils et des étangs)
- Restaurer certaines zones de reproduction des poissons
- Promouvoir la restauration et l'entretien des étangs et des mares
- Maintenir des surfaces prairiales en zone inondable
- Elargir les bandes enherbées à 10 mètres au lieu des 5 mètres réglementaires
- Accompagner les projets de reconversion de culture en prairies
- Favoriser une gestion extensive des prairies
- Gérer les végétaux indésirables sur les prairies pâturées par un entretien mécanique
- Conserver les vieux arbres servant de gîtes aux espèces d'intérêt communautaire (chauves-souris, insectes se nourissant de bois mort)
- Réouvrir certains milieux fortement embroussaillés pour diversifier les habitats
- Contrôler la prolifération des espèces exotiques envahissantes (renouée du japon, ragondin...)

La charte Natura 2000

La charte Natura 2000, comme les contrats, représente une démarche volontaire. Elle contient des engagements de gestion courante et durable qui contribuent, selon les orientations définies dans le document d'objectifs, à la conservation des habitats et des espèces présents sur le site Natura 2000 de la Gélise. Ces engagements ne nécessitent pas de la part du signataire un investissement susceptible d'entrainer des coûts importants et relèvent davantage de bonnes pratiques. De ce fait, la charte ne prévoit pas de contrepartie financière.

Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels et personnels sur des terrains inclus dans le site, peut adhérer à la charte Natura 2000, en s'engageant pour une durée de 5 ans.